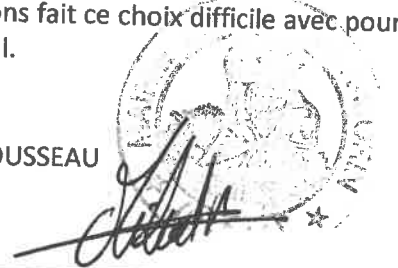


Madame, Monsieur,

Le jeudi 13 janvier 2022, l'ensemble des enseignants des écoles de Jouy-sur-Morin ont indiqué suivre le mouvement de grève nationale annoncé. La municipalité ne pourra pas assurer la mise en place d'un service minimum car la situation sanitaire et le protocole imposé par l'Education Nationale n'autorisent pas le brassage des élèves interclasses pendant le temps scolaire. De plus, comme l'ensemble du secteur public et privé, le personnel périscolaire est sujet à un fort absentéisme dû à l'isolement des cas COVID-19 et de leurs cas contact. Nous sommes bien conscients de la gêne occasionnée aux familles, mais nous avons fait ce choix difficile avec pour objectif premier la santé de vos enfants, de vos familles et du personnel communal. Comptant sur votre compréhension,

Le Maire
Michael ROUSSEAU

The image shows the official seal of the Municipality of Jouy-sur-Morin, which is circular and contains a coat of arms. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Michael Rousseau'. The signature is written in a cursive style.